

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 58 (1907)
Heft: 2

Artikel: Les bancs et les indicateurs en forêt
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785989>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES FORESTIERS SUISSES

58^{me} ANNÉE

FÉVRIER 1907

N^o 2

Les bancs et les indicateurs en forêt.*

Les bancs et les indicateurs font partie intégrante des promenades et des chemins installés en forêt. La chose est évidente et si, fort souvent, il n'en est pas ainsi, si ces installations font défaut, ou se trouvent dans un piteux état, l'explication n'est pas difficile à trouver. Le propriétaire ou l'agent forestier ont fait de tristes expériences ; leur bonne intention a été fort mal récompensée, et les promeneurs sérieux, ceux qui aiment à séjournier dans le domaine de la forêt et qui le respectent, doivent dès lors en pâtir. A quoi bon chercher à rendre ce séjour plus facile et plus agréable ! On n'a plus le goût de faire quelque chose, on devient sceptique. Tout ce que l'on fait en forêt pour le public est au fond un sacrifice inutile : ce sont peines et argent perdus ! Ne songeant ainsi qu'au vandalisme et à la bêtise de quelques mal intentionnés, on oublie la reconnaissance tacite de la foule de ceux qui savent sagement profiter de ces installations. Mais, pourquoi se décourager trop tôt ? Toute bonne action ne porte-t-elle pas en soi sa récompense ?

Lorsqu'il s'agit de construire des bancs et des indicateurs, il faut songer avant tout à trois conditions essentielles : à la sim-

* Nos lecteurs liront sans doute avec plaisir, les pages suivantes, traduites de l'ouvrage de M. le prof. Felber „Natur und Kunst im Walde“, auquel la presse vient de faire un si bon accueil (vide Journal forestier de janvier). Ils pourront se rendre compte, malgré les imperfections inhérentes à toute traduction, de la façon dont l'auteur traite son sujet et du tour attrayant qu'il sait donner à toutes choses. C'est une œuvre sans aucune prétention, traitant le sujet pour lui même et le mettant à la portée de tous. S'il est des gens, dit-on, qui dans la forêt ne savent découvrir que les champignons vénéneux, certes l'auteur n'est pas de ceux là : un véritable souffle poétique anime le petit livre de M. Felber et l'on finit par vibrer avec lui, aux multiples beautés de la forêt.

plicité, à la solidité et au bon marché. Ce n'est pas toujours facile, il est vrai, de concilier ces différents points et, dans la pratique, il faudra sacrifier l'un ou l'autre. Cependant, il est fort souvent possible de réunir la solidité et le bon marché. Les expériences dont nous venons de parler conduisent très souvent à rechercher avant tout des installations d'une grande solidité. Le genre de construction variera donc à l'infini. Ce qui, par contre, ne change guère, ce sont les plaintes relatives aux dégâts, et la rage de destruction est un facteur avec lequel il faut compter, en forêt surtout. On s'explique donc aisément pourquoi en certains endroits on ne recule pas devant des frais considérables pour établir des bancs capables de résister à des exercices de force peu

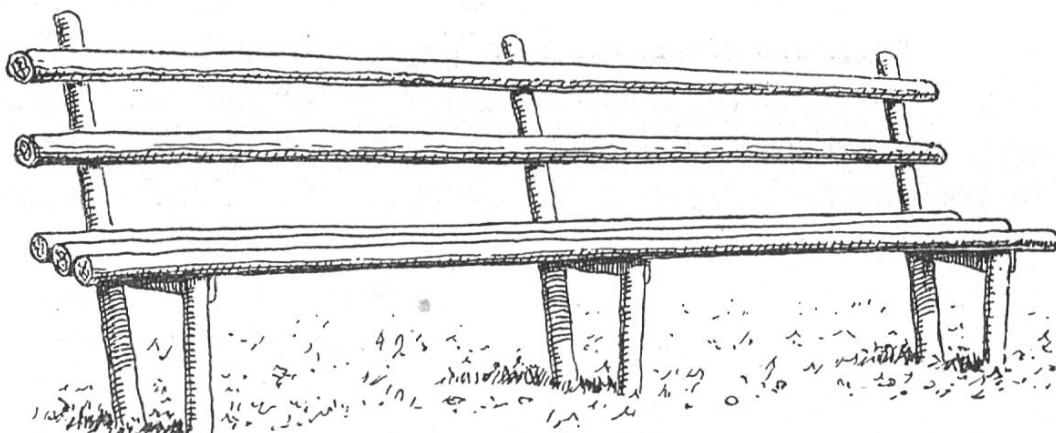


Fig. 1.

communs, alors que, ailleurs, de pareilles mesures paraissent absolument inutiles.

Le but de ces lignes est de résumer les indications de la pratique, reposant sur des expériences et des observations ; elles sont destinées avant tout aux sociétés et aux particuliers, désireux d'utiliser les chemins de la forêt pour y installer des bancs ou pour créer de petites places de récréation.

Des bancs fort primitifs, il est vrai, mais dont la solidité ne laisse rien à désirer, sont ceux établis au moyen de grosses pierres plates, encastrées dans les talus du chemin, ou assises sur des blocs ou sur de petits murs secs.

La figure n° 1 reproduite ici représente un banc, de construction fort simple, en bois ronds, dont on voit aussitôt les détails. La figure n° 2 nous montre une installation plus solide, utilisée

dans les forêts de la ville de Baden (Argovie). Une pièce de chêne, de 25 cm de diamètre environ est sciée, dans le sens de la longueur, en deux parties égales ; l'une est destinée à fournir le siège, l'autre, partagée par le milieu, donnera les supports. Ceux-ci sont enfouis dans le sol à la profondeur voulue et ils sont calés avec des coins ou des pierres ; la hauteur du siège est de 40 à 50 centimètres. La tête des piquets est entaillée de façon à recevoir la section semi-circulaire de la pièce formant le siège ; cette dernière est en outre reliée aux supports par de fortes vis de 25 cm de longueur, dont la tête, noyée dans le bois, est recouverte ensuite de mastic.

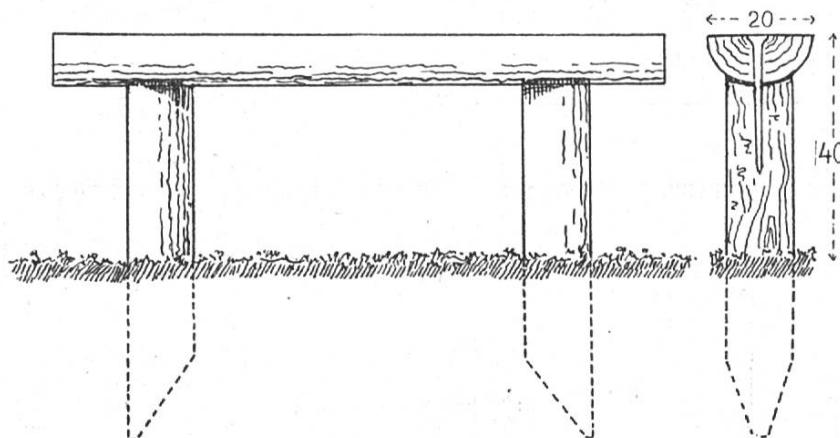


Fig. 2.

M. l'inspecteur von Arx, à Olten, utilise 3 types de bancs, construits à peu près de la manière décrite : ce sont des pièces de chêne plus ou moins équarries, de 15 cm d'épaisseur et de 80 à 90 cm de longueur, enfouies dans le sol à environ 50 cm. Le type le plus simple comprend deux de ces pieux, distants l'un de l'autre de la longueur du banc environ ; le siège est formé d'une pièce refendue, de chêne ou d'épicéa, de 25 cm de diamètre. A l'endroit où le siège repose sur les pieds, on pratique des entailles de dimension suffisante pour y loger la tête du piquet et on consolide le tout au moyen de clous de 20 à 25 cm de longueur (fig. 3^a).

On est beaucoup mieux assis, cela va sans dire, sur les bancs dont le siège est formé de deux parties distinctes, soutenues par 4 supports. Dans ce genre de construction, on fixe en terre deux pieds l'un devant l'autre, à la distance voulue ; puis, on les relie

au moyen d'une latte ou d'une planchette de 5 cm d'épaisseur et de 15 cm de hauteur, ajustée de manière à arriver exactement au niveau de la tête des piquets. Sur le tout, on pose les deux pièces du siège, la face plane en haut, et on les entaille en dessous, comme dans le cas précédent, afin de mieux les relier aux supports (fig. 3^b).

Lorsqu'il s'agit d'installer des bancs à dossier, on prend des pieds de longueur différente ; ceux placés en arrière ont environ

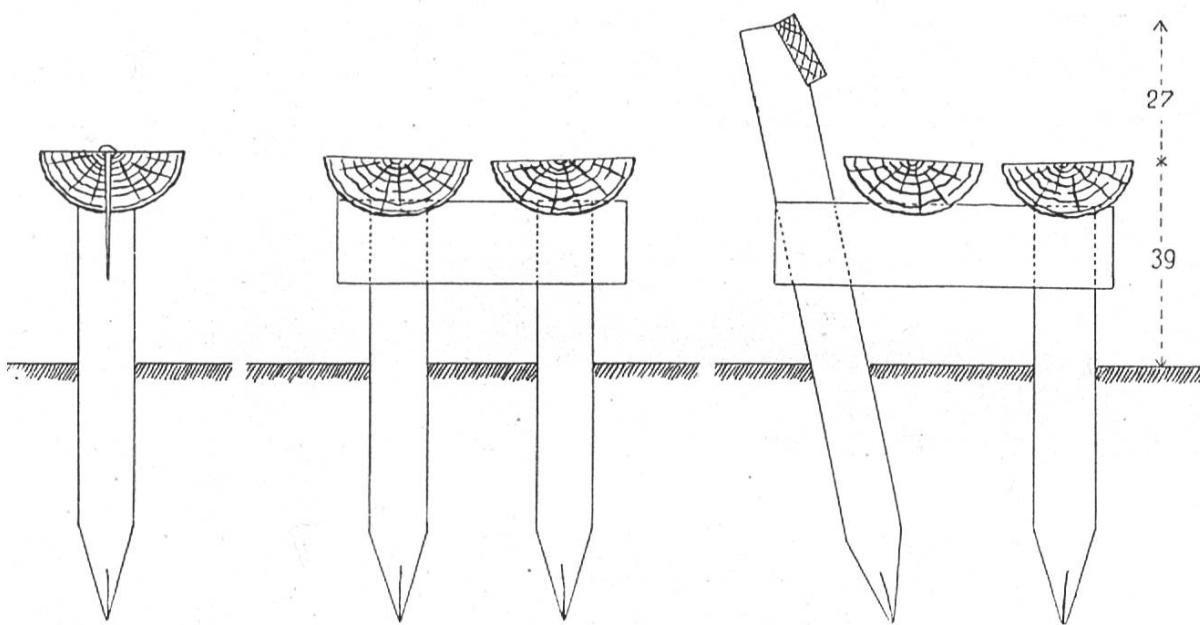


Fig. 3 a.

Fig. 3 b.

Fig. 3 c.

1,20 m de long et ils sont enfoncés obliquement dans le sol. Le siège est construit comme dans le cas précédent, et le dossier, formé d'une pièce de 3—4 cm d'épaisseur et de 12 cm de hauteur, est fixé comme le montre la fig. 3^c. Un banc établi de la sorte coûte une dizaine de francs.

La fig. 4 nous donne l'exemple d'une construction fort solide, et cependant légère, utilisée par la Société d'utilité publique de Zurich. Ce genre de banc peut être fait en bois rond ou en bois équarri. La partie extérieure du siège repose sur des pieds inclinés ; la partie intérieure, sur des petits supports adaptés aux points de croisement des pieds. Ces derniers sont enfoncés directement dans le sol, ou bien ils sont vissés ou reliés d'une façon quelconque à des piquets fichés en terre. Le dessus du dossier est formé d'un plateau pouvant être utilisé comme table.

Les figures 5 et 6 représentent des constructions mixtes, en bois et en pierre ou en béton. La fig. 5 reproduit un type utilisé par la Société d'utilité publique de Glaris, le long de la route du Klöenthal. Ce sont 2 socles en béton, d'un diamètre de 40 à 50 cm, dans la tête desquels on introduit des planchettes permettant de fixer le siège. Cette construction est des plus simples.

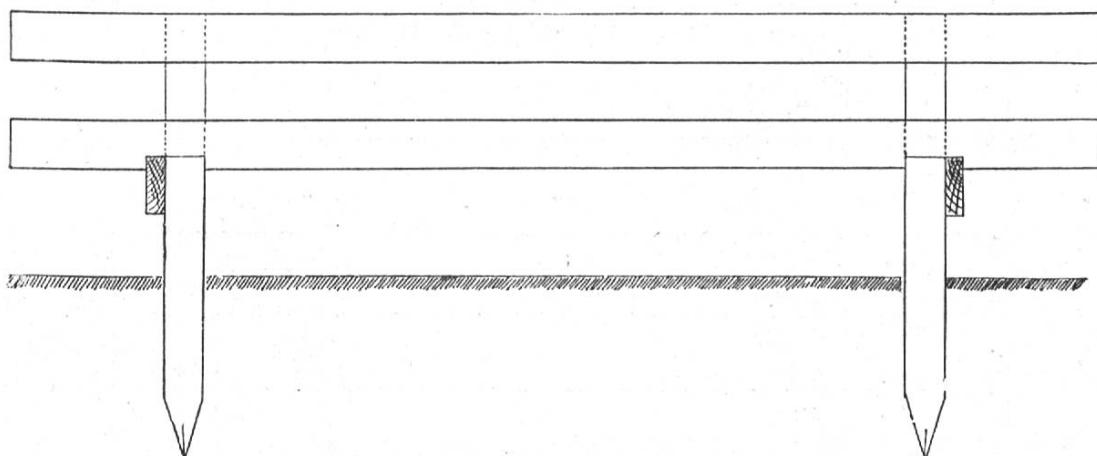


Fig. 3 c.

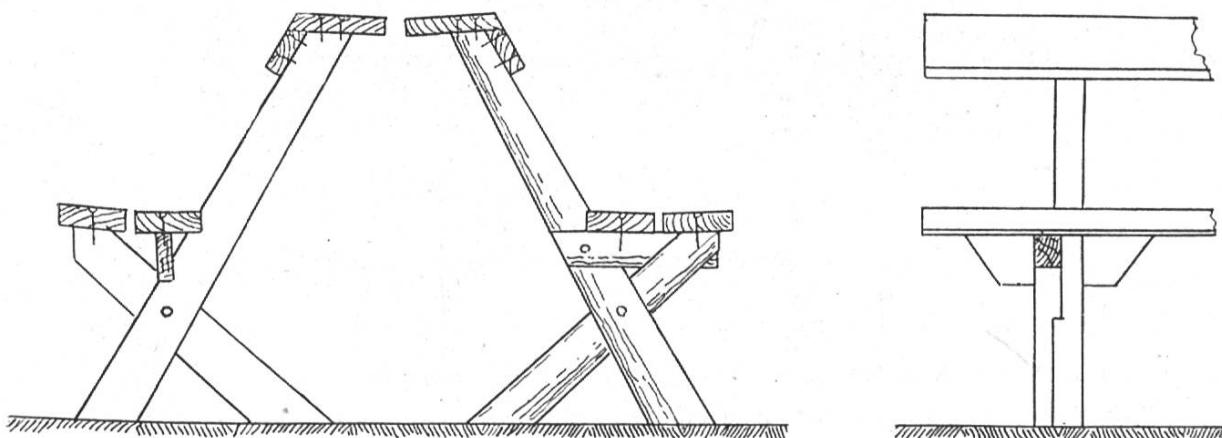


Fig. 4.

Dans le type n° 6, les plateaux du siège sont soutenus et reliés aux supports en pierre par des cornières en fer.

Les figures 7, 7^a et 7^b donnent tous les détails de construction d'un banc d'une grande solidité, du type de ceux utilisés par la Société du Sihlthalbahn. La fig. 8 représente une installation très originale, souvent employée dans les forêts des environs de Zurich. Elle consiste en deux socles de béton, dans lesquels viennent s'emboîter les supports de fer destinés à recevoir les pièces

du siège et du dossier. Ces socles sont pourvus de sortes de niches, qui permettent de les ancrer dans le sol, au moyen de pierres ou de bois. Ainsi faisant, on épargne en matériel et le transport devient plus facile. Cela permet, en outre, d'atteindre aisément le pied

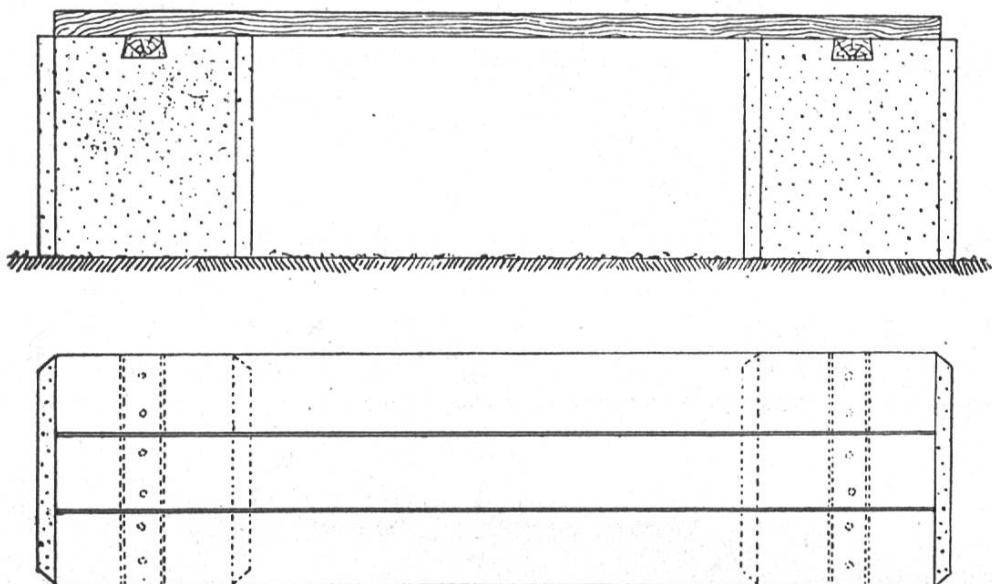


Fig. 5.

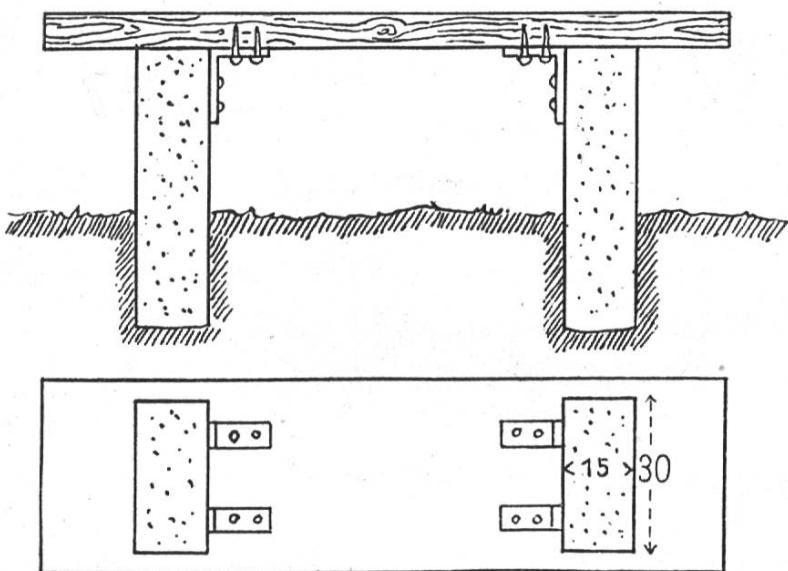


Fig. 6.

du support et de manœuvrer la vis qui en écarte les deux bras et empêche ainsi d'enlever le banc. En hiver, on enlève les supports, de même que les sièges et les dossier, pour les mettre à couvert. Ces bancs présentent de grands avantages ; ils ont environ 3 mètres de long et coûtent de 28 à 30 francs.

Les figures 9, 10 et 11 montrent des bancs identiques, pourvus en outre de petits toits. L'installation sous n° 12 est fort originale ; elle est utilisée dans les endroits où l'on jouit d'une vue circulaire.

Le banc décrit sous n° 8 a été simplifié et, comme tel, installé par la Société d'utilité publique de Lucerne (vide fig. 13). Le socle est élargi dans le bas, de façon à rendre l'enlèvement plus difficile ; il est en outre pourvu d'une niche, dans laquelle aboutit le pied du support en pas de vis, qu'un écrou permet de serrer à volonté.

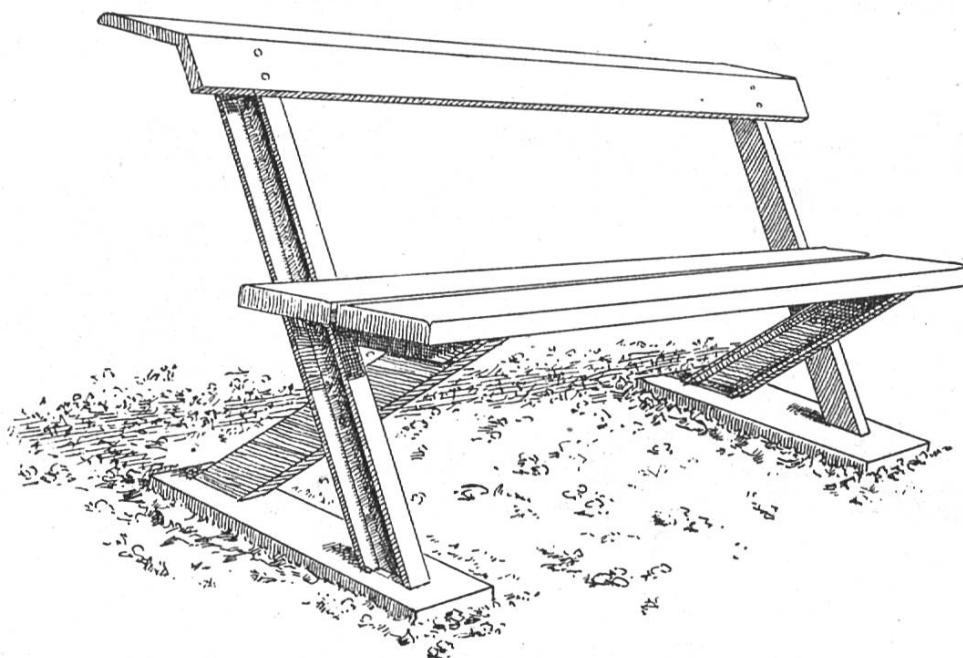


Fig. 7.

L'installation des bancs est ordinairement un des premiers travaux d'embellissement de la forêt et c'est aussi l'un des mieux vus de la population ; malheureusement, nous l'avons dit, on se prépare souvent ainsi faisant, bien des ennuis et bien des crève-cœurs. Le vandalisme et la rage de destruction peuvent, en effet, s'exercer à leur aise sur ces malheureuses victimes, et tous les beaux plans que l'on caressait restent à l'état de projets. Pour cette raison déjà, il faut faire solide ; d'un autre côté, on augmente aussi la durée de ces installations et elles résistent plus longtemps aux injures du temps. Les types cités ici, plus particulièrement ceux utilisés par les Sociétés publiques de Zurich et de Lucerne, peuvent servir d'exemple ; mais ces bancs sont coû-

teux et parfois on recourra à des constructions plus modestes, telles celles de Baden et d'Olten.

On fera bien d'imprégnier les bois destinés aux sièges et aux dossier. Bien souvent les bancs sont trop hauts, sur les pentes surtout et l'on y est fort mal assis ; une hauteur de 40 cm suffit amplement. Il en est de même des dossier, dont on exagère les dimensions, ce qui nuit à la solidité du banc : un écartement de 40 cm, entre le bord supérieur du dossier et le siège, est bien suffisant. L'épaisseur des planches ne devrait pas être inférieure à 3 cm ; le coût plus élevé est largement compensé par une durée plus considérable.

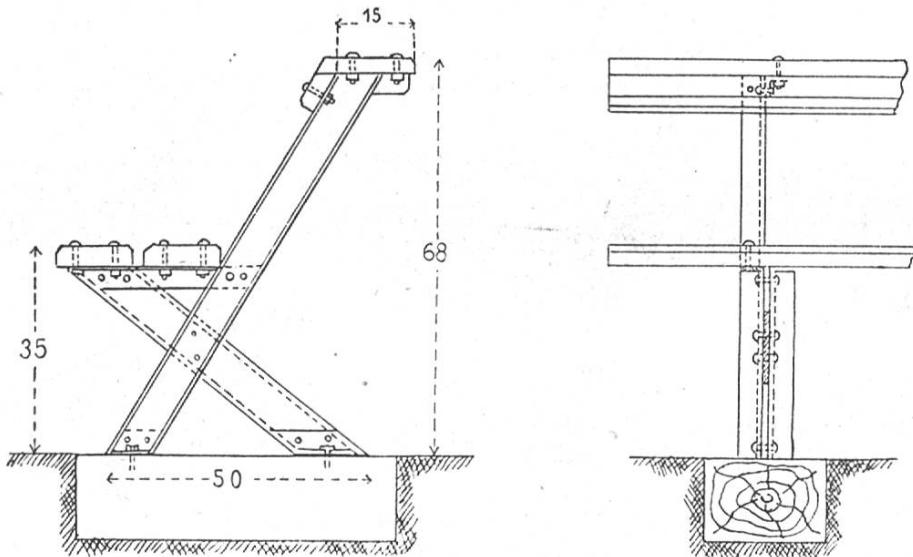


Fig. 7 a.

Fig. 7 b.

Pour préserver les bancs des influences extérieures, on fera bien de les passer en couleur ; si l'on a soin de choisir pour cela une teinte convenable, le banc se présente beaucoup mieux à l'œil. Le vert ne nous paraît guère approprié aux circonstances, car il se confond avec les nuances environnantes. Nous ne voulons pas dire par là qu'il faille peindre le banc en un rouge éclatant ; mais, pourquoi ne choisirait-on pas le gris ou le brun tirant sur le rouge ? Il est préférable, en tout cas, de laisser le blanc de côté ; cette couleur attire, pour ainsi dire d'elle-même, les essais de calligraphie, et la verve poétique des promeneurs trouve un endroit favorable pour s'épancher.

Si les bancs sont là pour nous inviter à muser et à nous recueillir dans le domaine familier de la forêt, il est bon que

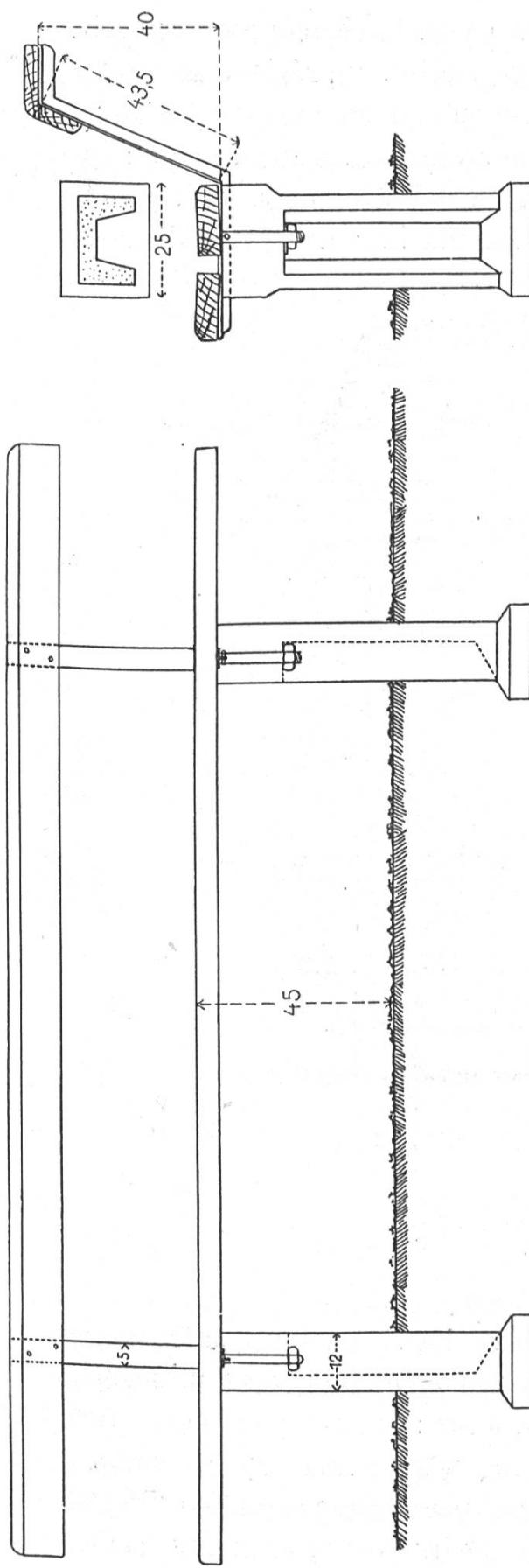


Fig. 8.

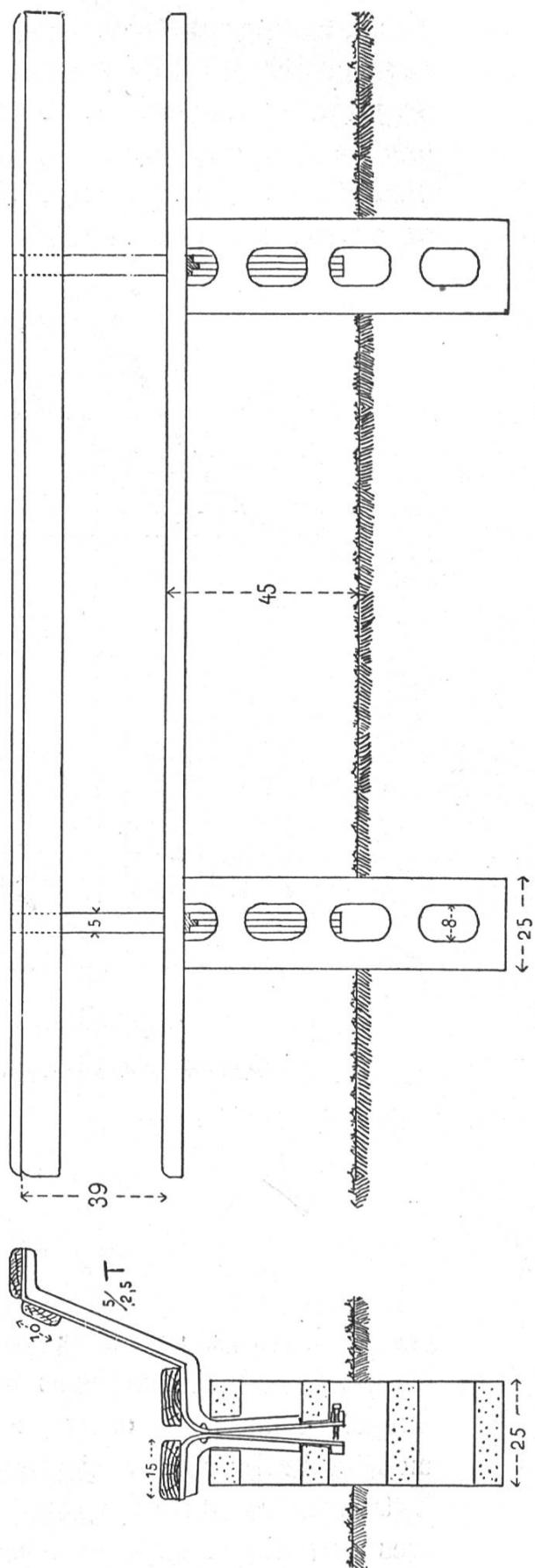


Fig. 13.

nous sachions aussi où nous sommes et où le chemin nous conduit. Les sociétés d'utilité publique, en particulier, apprécient la valeur de pareilles indications. Tout un arc-en-ciel de nuances, toute la gamme des couleurs vous saisit pour ainsi dire au passage : indicateurs, arbres, pierres, tout est bariolé, et celui qui, avant de partir, n'a pas négligé de se familiariser avec la valeur de

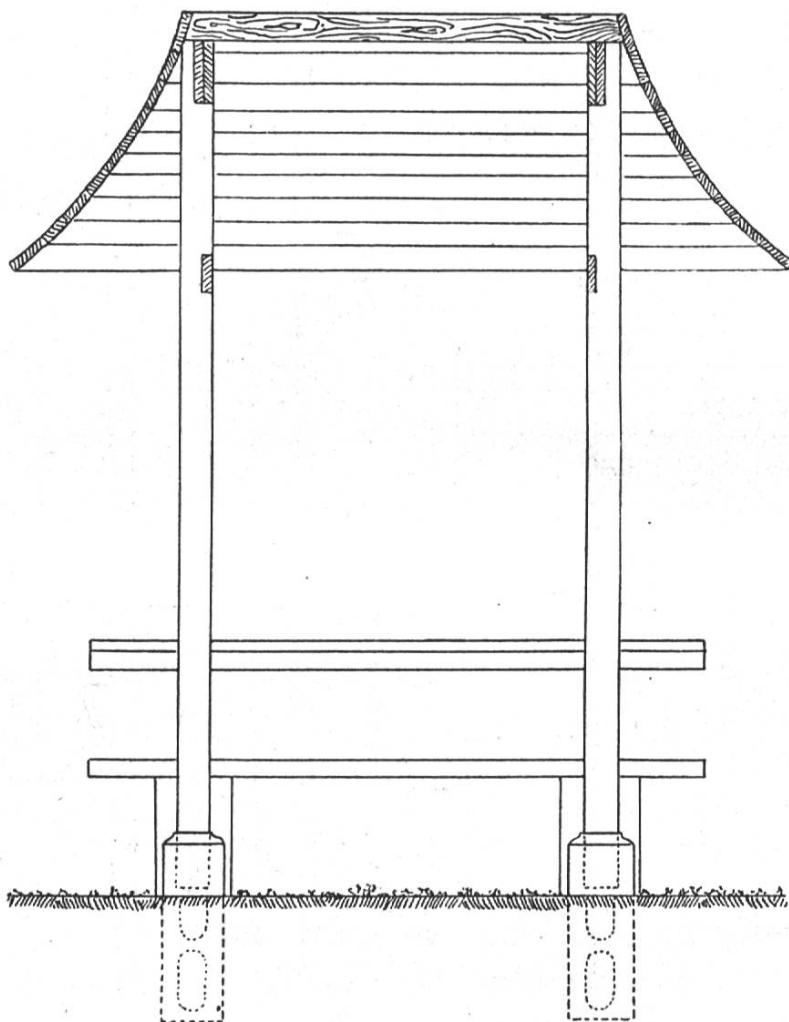


Fig. 9.

ces indications, atteindra sûrement le but. Lorsque le langage conventionnel des couleurs ne suffit pas à lui seul, tout un monde d'inscriptions vient encore à la rescousse : on est pour ainsi dire mené à la lisière, fort gentiment du reste, à travers bois et champs, à travers monts et vaux. Ça n'est peut-être pas très beau, ni très esthétique, mais ça répond aux désirs des promeneurs et des „étrangers“.

Du reste, ce peinturage ne saurait être préjudiciable aux arbres de la forêt; ces derniers n'en souffrent pas et leur valeur n'est nullement diminuée. Il n'en est pas de même des indicateurs, sous forme de planchettes, fixées au arbres aux moyen de vis et de clous de grande dimension. Certes, rien n'empêche de les

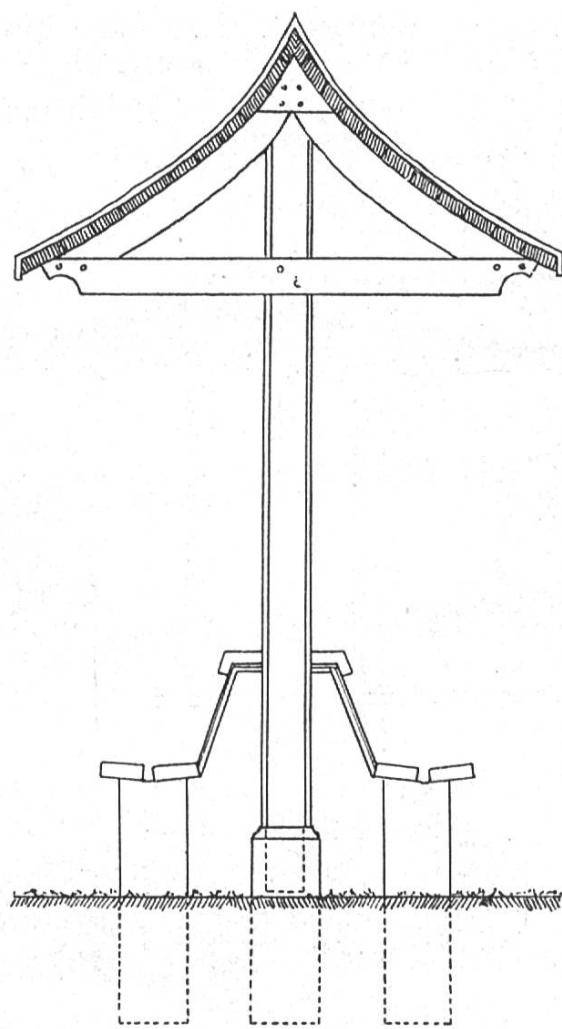


Fig. 10.

adapter de la sorte aux arbres mal-venants ou surcimés qui bordent le chemin; mais on devrait toujours s'abstenir de le faire lorsqu'il s'agit d'une tige de valeur, destinée à fournir du bois d'œuvre.

Le plus simple est de confectionner des indicateurs au moyen de perches imprégnées, de 15 à 20 cm d'épaisseur et de 3 à 5 m de longueur. Ces poteaux sont enfouis dans le sol, à 1 m de profondeur environ, et on garnit la fouille de cailloux et de pierres

brisées. On fera bien, en outre, de munir le pied du poteau d'une sorte de croix afin d'empêcher qu'il ne soit facilement arraché.

On peut aussi utiliser pour cela des fers à T, emboîtés dans des socles de béton ; ce genre d'indicateurs est évidemment très solide, mais aussi fort coûteux. Depuis quelque temps, on utilise, pour le transport de l'énergie électrique, des mâts en béton armé, systèmes Hennebique ou Bourgeat. Les mâts Bourgeat consistent

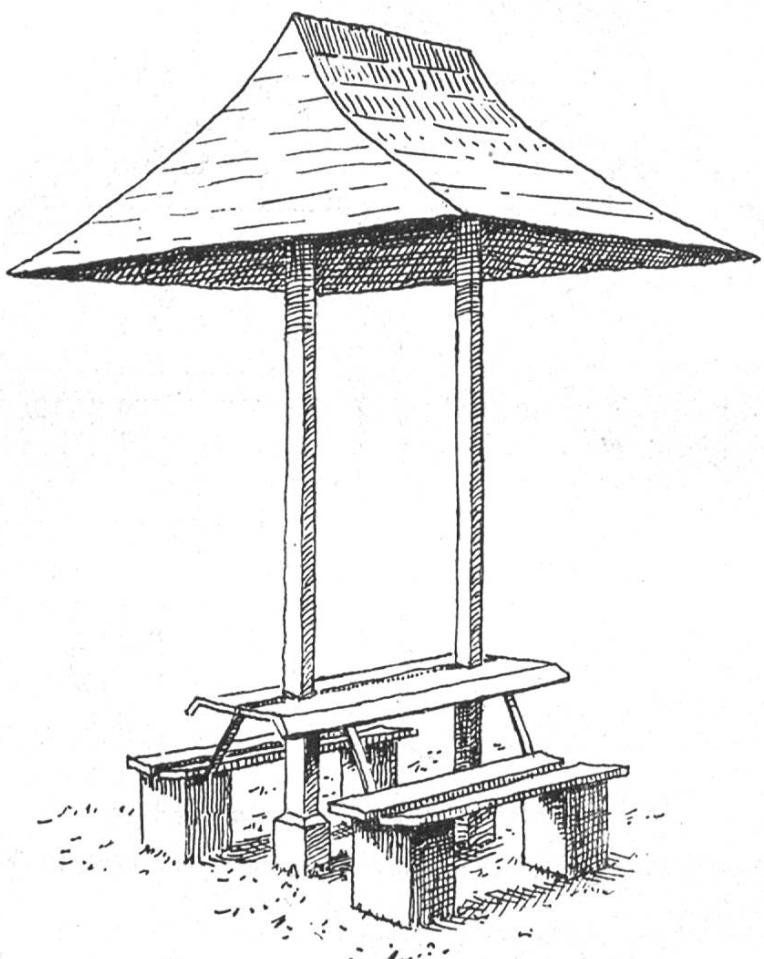


Fig. 11.

en une pièce de bois, à laquelle on adapte des tiges de fer, de façon à laisser un espace libre entre deux ; la pièce de bois ainsi armée est entourée d'un treillis en fil de fer, à grandes mailles, une sorte de résille que l'on crépit ensuite d'une couche de ciment de 3 à 4 cm d'épaisseur. Le poteau de bois se trouve ainsi entièrement à l'abri de l'air. La forme de ces porteurs rappelle celle des mâts en fer ; ils ne sont pas très épais (17 à 34 cm) et leur diamètre va en diminuant vers le haut, en sorte que leur aspect

n'est ni trop lourd, ni trop disgracieux. Leur coût est de 50 à 75 % plus élevé que celui des poteaux en bois, mais il reste inférieur à celui des mâts de fer. Les expériences faites jusqu'ici à leur sujet ne sont pas assez nombreuses pour permettre de conclure ; mais il est possible, avec le temps, qu'on songe aussi à confectionner des poteaux indicateurs dans le genre des mâts Bourgeat.

Un système très pratique d'indicateurs consiste à utiliser les gros blocs et les parois de rochers bordant la route, pour y graver ou y adapter les renseignements les plus indispensables. Quel que soit du reste le genre employé, on fera bien d'éviter toute fiori-

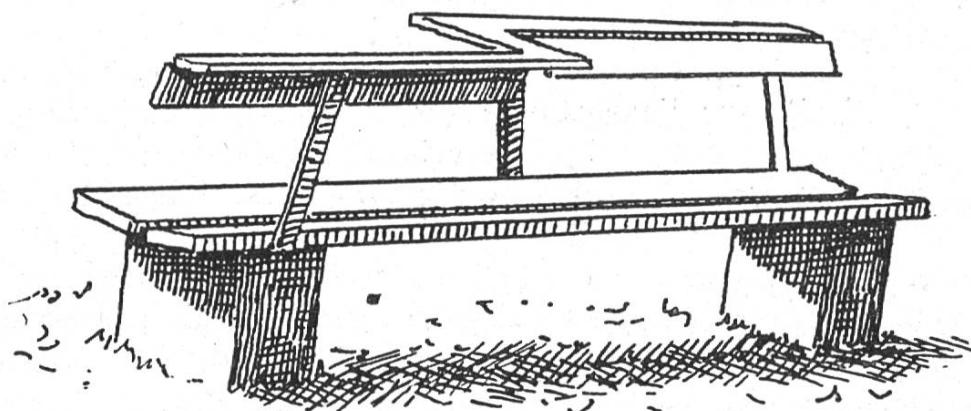


Fig. 12.

ture ou tout style moderne ; cela ne cadre pas avec la forêt. L'indication des distances rend de bons services le long des chemins à grande circulation. L'inscription de l'altitude a sa raison d'être en forêt lorsqu'il existe des différences de niveau considérables et dans les places principales seulement. Ce que nous avons dit de la teinte à donner aux bancs s'applique aussi aux indicateurs. De même, la façon de les entretenir.

Disons encore, pour terminer, que l'excès en tout est un défaut : un nombre trop grand d'indicateurs devient gênant ; on finit par être complètement désorienté. On oublie bientôt la bonne intention dont on a fait preuve en les installant ; là surtout où le chemin, avec sa longue théorie de poteaux et d'indicateurs, nous rappelle à chaque pas, l'auberge bien connue qui nous guette . . . au coin du bois.

